

Communiqué de presse
Le 11 mai 2020

Réouverture progressive des Espaces Naturels Métropolitains en accès libre

À la suite de la dérogation accordée par le Préfet du Nord ce week-end, à la demande du Président Damien Castelain, la Métropole Européenne de Lille engage, en lien étroit avec les communes concernées, la réouverture progressive des espaces naturels ouverts dont elle a la charge.

Le Préfet du Nord ayant répondu favorablement à la demande de réouverture des espaces naturels ouverts gérés par la Métropole Européenne de Lille, la MEL engage depuis ce matin les aménagements nécessaires à cette remise en service.

Sous réserve de l'accord des communes concernées, les métropolitains pourront à nouveau circuler dans ces espaces qui rouvriront progressivement cette semaine, une fois les travaux préalables réalisés (entretien, débroussaillage, signalétique...).

La fermeture des Espaces Naturels Métropolitains en accès libre avait été décidée au début du confinement mi-mars, et concernait le Val de Marque et la Chaîne des lacs, le Val de Lys et la basse Deûle, le Parc de la Deûle et l'espace naturel des Périseaux.

D'ici la fin de cette semaine, ces espaces seront à nouveau à la disposition des métropolitains pour la promenade et les activités sportives dès lors qu'elles ne sont pas pratiquées en groupe de plus de 10 personnes. Il est demandé d'éviter les arrêts statiques, notamment les pique-niques, et il ne sera pas possible d'occuper les aires de jeux.

Dès mardi 12 mai, le public pourra emprunter les chemins de halage (Canal de Roubaix, Bords de Marque, Canal de Seclin, Bords de Deûle, Bords de Lys).

À partir du jeudi 14 mai, ouverture des voies vertes, Chaîne des lacs, la base des 6 Bonniers (pour la balade), le parc de la Deûle et les Périseaux.

En revanche, les parcs métropolitains (Mosaïc, Prés du Hem et le Musée de Plein Air) restent pour le moment fermés.

La Métropole Européenne de Lille rappelle qu'il convient de respecter les règles de distanciation sociale et les gestes barrières pour la fréquentation de ces espaces, condition indispensable pour se protéger et protéger les autres visiteurs.

« Je me réjouis que les métropolitains puissent retrouver les espaces auxquels ils sont attachés » indique Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille. *« C'est une première étape sur le long chemin du déconfinement. Il y en aura d'autres si chacun joue le jeu et respecte les règles sanitaires ».*

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. En cette période de crise sanitaire, elle apporte également son soutien à l'ensemble des professionnels en première ligne (remboursement de leurs abonnements ilévia, livraison de plateaux repas et achat de masques pour le personnel soignant...) et aux entreprises touchées via des mesures exceptionnelles.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @melcommunity

Contacts presse

Emilie Green-Leduc
eleduc@lillemetropole.fr
03 20 21 26 60

Charlotte Roussel
croussel@lillemetropole.fr
03 20 21 67 82